

—•—
COMMISSION
DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

—•—
LE PRÉSIDENT

Paris, le 13 juillet 2010

Monsieur le Député,

Cher François



Votre courrier du 25 juin dernier relatif au rapport Roussely sur l'avenir de la filière nucléaire française a retenu toute mon attention.

Je partage votre sentiment sur le fait que la problématique du nucléaire militaire et celle du nucléaire civil sont totalement différentes, et je m'interroge avec vous sur la nécessité d'avoir classé « secret défense » l'ensemble du rapport y compris le volet relatif au nucléaire civil.

Je vais, dans ces conditions, prendre contact avec M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, afin de connaître les raisons qui ont poussé le Gouvernement à classer ce document et de voir s'il est possible d'obtenir des informations concernant les parties du rapport relatives à la filière du nucléaire civil.

Je vous prie de croire, *Cher François*, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Rien à toi

Patrick OLLIER
Maire de Rueil-Malmaison
Député des Hauts de Seine

Monsieur François BROTTE
Député de l'Isère
Assemblée nationale
Casier de la Poste